

MINUTES CONSEIL MUNICIPAL DE LIAS
Mercredi 15 juillet 2020

**DEPARTEMENT
DU
GERS**

**PROCES VERBAL
Conseil Municipal
Mercredi 15 juillet 2020**

**COMMUNE
DE
LIAS**

L'an deux mille vingt le 15 juillet à 20 heures et 30 minutes , se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune de LIAS sous la présidence de Monsieur Gérard PAUL, Maire de la commune de LIAS, dûment convoqués le Vendredi 10 juillet 2020.

Etaient présents : : Monsieur PAUL Gérard, Madame R'MIAL Sonia, , Madame TAURIAC Nathalie, Madame ALAUX Marie, Madame CHARTRAIN Dominique, Madame DEGOUTTTE Juliette, Monsieur CECCARELLO Jean-Pierre, Monsieur CASPAR Philippe, Monsieur LAFARGUE Benoît, Monsieur COLLIGNON BUISSON Jean-Baptiste, Monsieur CARTRON Emmanuel et Monsieur LAPORTE François, formant la majorité des membres en exercice.

Ayant donné procuration : Madame LANCELIN Sabine à Madame Marie ALAUX , Madame SADERNE Christelle à Madame Nathalie TAURIAC-DEVAUX, Monsieur BILLECCI Bruno à Madame Dominique CHARTRAIN.

Absentes excusées :

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Pierre CECCARELLO

Monsieur Gérard PAUL, Maire, ouvre la séance et rappelle aux membres du Conseil Municipal l'ordre du jour :

Au préalable il propose de désigner le secrétaire de séance en la personne de Monsieur Jean-Pierre CECCARELLO: cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents,

Il précise également que la prochaine réunion se tiendra fin aout début septembre date à confirmer.

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que le procès-verbal du conseil municipal du 10 juillet sera approuvé lors de la prochaine réunion, ce dernier étant en cours de rédaction.

3-1 ACQUISITION

Objet : acquisition d'une maison en vue d'y implanter la Mairie cadastrée section B n°54 et 55 – préemption de la commune. DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner reçue en Mairie le 09/06/2020).

Délibération n°2020_07_02_01

Monsieur le Maire propose que nous passions la DIA pour l'achat de la maison cadastrée section B n°54 et 55 d'une surface au sol de 234 m²

L'envoi à la préfecture et au notaire sera déclenché au plus tard vendredi 17 juillet

Une prise de rdv avec le Notaire et la propriétaire actuelle est d'ores et déjà planifiée pour 21 aout pour signature de l'acte sous condition d'un résultat positif à l'issue de la délibération.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de valider la démarche d'acquisition

MINUTES CONSEIL MUNICIPAL DE LIAS
Mercredi 15 juillet 2020

Exercice	Présents	votants
15	12	15
Pour	Contre	Abstentions
15	-	0
Date de la convocation :		
Date d'affichage :		

7-3 EMPRUNT –

Objet : Emprunt pour l'acquisition de la maison en vue d'y installer la Mairie. Offre de prêt du Crédit agricole.

Délibération n°2020_07_02_02

Monsieur le maire rappelle que nous avons une offre du crédit agricole pour un emprunt à hauteur de 300 000 € sur une période de 20 ans au Taux annuel de 1,19% qui couvre la valeur d'achat du bien.
Il conviendra de rajouter des frais de dossier de 300 € et de prévoir l'acquittement de la taxe foncière au titre de 2020 (soit 1/3 du montant annuel).

A titre d'information complémentaire, monsieur le Maire précise que nous avons 2 prêts qui s'arrêtent dont les remboursements sont supérieurs au prochain emprunt que nous contracterons pour l'acquisition de la maison. Ce qui vient renforcer notre bonne santé en matière de gestion budgétaire.

Monsieur le Maire propose de faire partir le dossier de prêt dès vendredi et de préparer un courrier aux personnes qui s'étaient portées acquéreurs pour les informer des résultats de la délibération.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de valider le dossier de demande prêt

Exercice	Présents	votants
15	12	15
Pour	Contre	Abstentions
15	-	0
Date de la convocation :		
Date d'affichage :		

7-2 – FISCALITE

Objet : Désignation des membres au sein de la Commission des Impôts Direct (CCID)

Délibération n°2020_07_02_03

Monsieur le maire rappelle que la CCID est recomposée tous les ans à la discrétion du TPG qui demande que soient désignés à ce titre 12 titulaires et 12 suppléants. Le TPG retiendra 6 titulaires et 6 suppléants à l'issue du tirage au sort.

Monsieur le Maire propose une liste constituée de personnes n'appartenant pas au conseil municipal en application des règles en vigueur.

Il précise que c'est le trésorier Payeur général à la DGFIP qui doit informer les personnes à l'issue du tirage au sort.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de valider la liste proposée

MINUTES CONSEIL MUNICIPAL DE LIAS
Mercredi 15 juillet 2020

Exercice	Présents	votants
15	13	15
Pour	Contre	Abstentions
15	-	0
Date de la convocation :		
Date d'affichage :		

9-1 – AUTRE DOMAINE DE COMPETENCE DES COMMUNES

Objet : Prestation de services pour les communes de Lias, Pujaudran et Ségouvielle – Renouvellement du Marché à bons de commandes – Mises en appel d'offres

Monsieur le maire informe que le contrat que nous avons avec la cuisine centrale de Montferran Saves arrive à échéance il convient donc de relancer un appel d'offre.

Monsieur le maire de Ségouvielle en la personne de Georges BELOU nous propose de relancer l'appel d'offre pour les 3 communes Lias Pujaudran et ségouvielle

Il est à noter que le contrat est renouvelable 3 fois et peut être reconduit tous les 2ans par accord tacite.

Proposition de madame Marie ALAUX dans un esprit d'amélioration continue nous aimerions faire une demande d'augmentation de l'utilisation de produits BIO dans la confection des repas qui souligne Madame ALAUX sont déjà reconnus de qualité.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de valider la démarche d'appel d'offre

Exercice	Présents	votants
15	12	15
Pour	Contre	Abstentions
15	-	0
Date de la convocation :		
Date d'affichage :		

3-5 – AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Objet : Inscription au titre des monuments historiques de la cloche de l'église de Goudourvielle de 1598

Délibération n°2020_07_02_05

Monsieur le Maire propose à Philippe Caspar de nous présenter en quelques mots l'histoire de cette cloche, et l'origine de cette demande.

Le dossier a été constitué à l'initiative de Claudine CORTELLE qui le suit également.

Question de madame Marie ALAUX : Ce classement au patrimoine national implique-t-il des contraintes particulières comme lorsqu'il s'agit d'un bâtiment.

Réponse de Monsieur le Maire : non pas de contraintes.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité de valider ce dossier de demande de classement au patrimoine national

MINUTES CONSEIL MUNICIPAL DE LIAS
Mercredi 15 juillet 2020

Exercice	Présents	votants
15	12	15
Pour	Contre	Abstentions
15	-	0
Date de la convocation :		
Date d'affichage :		

5-2 – FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES

Objet : Demande de la Préfecture du retrait de la Délibération de désignation des délégués au sein du SICTOM Est du 19/06/2020 enregistrée sou le numéro 2020_06_01_07 (reprise de la compétence par la CCGT)

Monsieur le Maire fait lecture aux membres du conseil municipal de la demande de la préfecture de retrait de la délibération de désignation des délégués.

Monsieur le maire nous informe qu'il proposera les 2 personnes déjà identifiées comme délégués titulaires Madame Dominique Chartrain et Monsieur François Laporte lors du conseil municipal du 17 juin dernier.
(Délibération n°2020_06_01_07)

Après en avoir délibéré le conseil municipal informe qu'il a pris acte de la demande de retrait de délibération concernant la désignation des délégués au sein du SICTOM.

Exercice	Présents	votants
15	13	15
Pour	Contre	Abstentions
15	-	0
Date de la convocation :		
Date d'affichage :		

Questions diverses

Madame Marie ALAUX : souhaiterai connaitre la date et le mode opératoire pour poursuivre la distribution des plaques Numérotées pour les maisons sur Lagouargette.

Monsieur le Maire propose d'organiser une nouvelle distribution au mois de septembre date à confirmer

Séance levée à 21 heures 41 minutes